



# Rapport annuel

au 31 décembre 2025

## ECHIQUIER CHINA

Part I, Part GP, Part R, Part XOP

### FORME JURIDIQUE DE L'OPCVM

FCP de droit français

### CLASSIFICATION

Actions internationales

---

Document public

LBP AM – 36, Quai Henri IV – 75004 Paris

LBP AM est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 138 931,20 euros – 879 553 857 RCS Paris

[lbpam.com](http://lbpam.com)

# Sommaire

## **Orientation des placements**

## **Rapport de gestion**

## **Comptes annuels**

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

## **Certification du contrôleur légal des comptes**

## CLASSIFICATION

Actions internationales (exposition minimale aux actions internationales: 60 %).

## DÉLÉGATION DE LA GESTION FINANCIÈRE

LBP AM a délégué à La Financière de l'Echiquier la gestion financière du portefeuille du FCP afin de faire bénéficier les porteurs de l'expertise de La Financière de l'Echiquier en matière de gestion active de portefeuilles composés d'actions.

LBP AM a délégué à La Financière de l'Echiquier, à l'exclusion de toute autre opération et de tout autre actif:

- (i) les achats et ventes d'actions (à l'exclusion des droits de vote attachés aux actions) répondant aux caractéristiques prévues à la rubrique "Actions" ci-après et les achats et les ventes de titres intégrant des dérivés sur actions;
- (ii) les souscriptions/ rachats de parts ou actions d'OPCVM et de FIA;
- (iii) les instruments dérivés listés, de type futures ou options sur actions ou indices actions, conclus à des fins de couverture et/ou d'exposition sur actions/indices actions et répondant aux caractéristiques prévues à la rubrique "Instruments dérivés".

LBP AM conserve la gestion des actifs autres que ceux visés ci-dessus. Les détails et conditions de cette délégation sont définis contractuellement.

## OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est de chercher à tirer parti des opportunités créées par la croissance de la Chine (y compris Hong Kong) pour obtenir, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI China 10/40 Dividendes Nets Réinvestis.

## INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est l'indice MSCI China 10/40 Dividendes Nets Réinvestis.

L'indice MSCI China 10/40 Dividendes Nets Réinvestis est un indice représentatif des marchés actions chinois intégrant la contrainte de concentration par émetteur (5/10/40) suivie par les OPCVM. Il est calculé à partir d'un panier composé de valeurs boursières chinoises, pondérées par les capitalisations boursières. L'indice MSCI China 10/40 Dividendes Nets Réinvestis, exprimé en euros, inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent.

Le FCP est géré activement et vise à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle son indice de référence MSCI China 10/40 Dividendes Nets Réinvestis. La gestion est discrétionnaire: les titres détenus en direct seront sélectionnés au sein de l'indicateur de référence mais de manière non exclusive de telle sorte que l'écart de composition ou de suivi de l'OPC avec son indicateur de référence pourront être significatifs.

L'indicateur de référence est utilisé par l'OPCVM sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil. L'administrateur de l'indice de référence (MSCI) est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant: [www.msci.com](http://www.msci.com).

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

**Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.**

### STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le choix des titres se fait en deux étapes: la première consiste à analyser un univers de valeurs (ci-après, l'« **Univers d'Analyse** ») à partir de critères ESG, visant à éliminer 10 % de l'Univers d'Analyse (et comprenant les filtres suivants: listes d'exclusion et note ESG GREaT), et la seconde vise à sélectionner les titres, dont certains pourraient ne pas être inclus dans l'Univers d'Analyse, selon des critères financiers et extra-financiers tels que décrits ci-après.

**1. L'Univers d'Analyse**, constitué des valeurs qui composent l'indice MSCI China 10-40 dividendes net réinvestis (en euro)<sup>1</sup>, est analysé à partir de critères ESG sur la base d'une notation élaborée et fournie par LBP AM. Le portefeuille est constitué en permanence à 75 % de son actif net de titres ayant fait l'objet d'une analyse ESG.

La liste d'exclusions de la Société de Gestion sert de second filtre. En effet, un comité d'exclusion, propre à la Société de Gestion, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies notamment comme des violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. La liste d'exclusions inclut également certains émetteurs appartenant à des secteurs controversés comme par exemple le tabac, les jeux d'argent et le charbon selon les critères définis par la Société de Gestion.

In fine, le Délégué de Gestion Financière reste seul juge de l'opportunité d'un investissement de la qualité extra-financière de l'émetteur, qui est exprimée selon une note finale comprise entre 1 et 10 – la note ISR de 10 représentant une forte qualité extra-financière et celle de 1 une faible qualité extra-financière.

**2. Au terme de cette analyse, le Délégué de Gestion Financière sélectionne les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières.** Il s'agit de sélectionner les valeurs présentant les meilleures perspectives boursières, selon l'analyse de la Société de Gestion (potentiel de valorisation et capacité bénéficiaire estimés les plus attractifs), avec une bonne visibilité à moyen-long terme. L'analyse fondamentale menant à la sélection de valeurs est réalisée selon le processus suivant:

- Analyse financière et boursière de l'univers de valeurs;
- Analyse des qualités intrinsèques de la société et de son management;
- Contacts réguliers avec les dirigeants de sociétés (visites chez LBP AM, conférences, voyages en Chine et dans la région) qui apportent leur contribution à l'élaboration des décisions.

Le risque associé à ces choix est pris en compte à chaque étape de la construction du portefeuille.

Les titres sont sélectionnés principalement au sein de l'Univers d'Analyse; ils peuvent également être sélectionnés, en dehors de l'Univers d'Analyse, sur le marché des actions émises par les sociétés chinoises, dans la limite de 10 % de l'actif net du FCP et dans <sup>1</sup>le respect des contraintes ISR définies ci-avant. Le Délégué de Gestion Financière s'assurera que l'Univers d'Analyse retenu constitue un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du FCP.

<sup>1</sup> L'indice MSCI China 10-40 dividendes net réinvestis (en euro) est un indice représentatif des marchés actions chinois intégrant la contrainte de concentration par émetteur (5/10/40) suivie par les OPCVM. L'indice est calculé à partir d'un panier composé de valeurs boursières chinoises, pondérées par les capitalisations boursières et publié par son administrateur MSCI. L'indice MSCI China 10-40 dividendes net réinvestis (en euro) est utilisé par le FCP au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil. L'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant: <https://www.msci.com/indexes>.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

### TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISÉS

#### 1. Actifs (hors dérivés intégrés)

##### ■ Actions

Le portefeuille est en permanence exposé au risque actions à hauteur de 90 % minimum et dans la limite de 110 %.

Cette exposition actions est obtenue par des investissements en direct sur les marchés actions ou par le biais d'OPC, ainsi que par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

Le FCP sera principalement exposé sur les actions ou titres assimilés négociés sur des marchés réglementés chinois et émis par des sociétés dont le siège social se situe en Chine.

Les titres assimilés peuvent être des ADR (*American Depositary Receipts*) ou bien encore des GDR (*Global Depositary Receipts*)<sup>2</sup>.

Sur opportunité, le FCP pourra être exposé sur des titres d'autres pays asiatiques dont le potentiel de valorisation est également lié au développement de la Chine, selon l'analyse de la Société de Gestion. Ces titres seront négociés sur des marchés réglementés asiatiques hors Chine et émis par des sociétés dont le siège social se situe dans un de ces pays. Les titres peuvent être libellés dans toute devise des pays précités.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés ni sur le secteur des émetteurs. À l'image des valeurs présentes dans l'univers d'investissement, la gestion ne s'intéresse pas seulement aux grandes capitalisations, celle-ci se réservant la possibilité d'investir jusqu'à maximum 50 % en titres de petites capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros au moment de l'achat) et/ou de moyennes capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 500 millions et 5 milliards d'euros au moment de l'achat).

##### ■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le FCP peut exposer entre 0 % et 10 % de son actif net sur des titres de créance et autres instruments du marché monétaire des zones européennes ou de l'OCDE, libellés dans une devise d'un pays de ces zones (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés). Ces titres sont soit des emprunts gouvernementaux, soit des émissions du secteur privé, sans répartition prédéfinie entre dette publique et dette privée.

La Société de Gestion ne recourt pas mécaniquement et exclusivement à des notations fournies par les agences de notation mais intègre sa propre analyse pour appréhender l'évaluation de la notation et ainsi décider de son acquisition et de sa conservation à l'actif ou de sa cession.

Les titres retenus ont une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie "Investment Grade"), en application de la méthode de Bâle (laquelle prévoit qu'en cas de notation du titre par les principales agences existantes (Standard & Poor's, Moody's, Fitch), la note d'agence retenue est (i) la note la plus basse des deux meilleures, si le titre est noté par trois agences au moins; ou (ii) la moins bonne des deux notes, si le titre n'est noté que par deux agences; ou (iii) la note délivrée par l'unique agence qui aura noté le titre, si le titre n'est noté que par une seule agence) ou une notation jugée équivalente par la Société de Gestion, sous réserve de l'éligibilité de l'émetteur au regard de l'analyse interne du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité).

Le FCP peut investir jusqu'à 10 % de l'actif net en titres non notés. Les titres non notés devront bénéficier d'une évaluation interne par la Société de Gestion.

##### ■ Parts ou actions de placements collectifs de droit français, d'autres OPCVM, FIA et fonds d'investissements de droit étranger:

Dans la limite de 10 % de l'actif net, le FCP peut également investir en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et de FIA français et/ou étrangers respectant les 4 critères d'équivalence prévus à l'article R. 214-13 du code monétaire et financier. Ces OPC peuvent être cotés ou non (tels les ETF ou trackers<sup>3</sup>).

Ces fonds peuvent être notamment spécialisés sur les stratégies de gestion auxquelles le FCP n'a pas recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement. Cette diversification restera accessoire et a pour but de créer de la valeur ajoutée, dans un cadre de risque maîtrisé.

<sup>2</sup> *Un Global Deposit Receipt (GDR) est un certificat nominatif représentant la propriété d'une action étrangère, pouvant être coté sur toutes places mondiales. Un GDR est émis par une banque dépositaire située hors du pays de l'émetteur des titres. Un American Deposit Receipt (ADR) est émis par une banque américaine et représente la propriété d'une action d'une société non américaine. Les marchés sur lesquels le FCP pourra intervenir pour ces opérations d'ADR/GDR sont le New York Stock Exchange et le Nasdaq pour les États-Unis et le London Stock Exchange pour le Royaume-Uni. Les émetteurs des titres sous-jacents à ces titres auront leur siège social dans les zones géographiques précisées dans le prospectus (principalement Chine).*

<sup>3</sup> *FCP et SICAV ou instruments équivalents émis sur le fondement de droit étranger répliquant soit en direct, soit par investissement les valeurs composant un indice (par exemple: Euro FTSE Global, FTSE MTS 5-7 ans, FTSE MTS Inflation Linked...) et négociables en continu sur un marché réglementé.*

Ces OPC pourront être de toute classification et présenter notamment les caractéristiques suivantes :

- OPC spécialisés sur des zones géographiques, des secteurs ou des styles de gestion,
- OPC investis dans des instruments de titrisation.

Le FCP se réserve la possibilité d'acquérir des parts ou actions d'OPC gérés par LBP AM ou une société liée ou par une société du groupe AEGON ou par le conseiller en investissement (AIFMC).

### 2. Instruments dérivés

Les instruments dérivés peuvent être utilisés afin de mettre en œuvre des stratégies de couverture ou d'exposition auxquelles le FCP a recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement.

#### ■ Nature des instruments utilisés :

- Futures, sur marchés réglementés, organisés, à des fins de couverture ou d'exposition sur actions et indices actions.
- Futures, options et swaps de change ou sur indice de taux de change sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et change à terme à des fins de couverture sur les devises.

L'ensemble de ces instruments est utilisé par la gestion afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer aux risques liés aux secteurs d'activités et zones géographiques.

La limite de l'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100 % de l'actif net du FCP.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 125 % de l'actif en levier net et 135 % en levier brut.

Le FCP est géré de façon totalement discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques.

### 3. Titres intégrant des dérivés

Néant.

### 4. Dépôts d'espèces

Le FCP se réserve la possibilité d'intervenir sur les dépôts, essentiellement à des fins de gestion de sa trésorerie, dans la limite de 10 % de l'actif net.

### 5. Emprunts d'espèces

Le FCP peut emprunter auprès de son dépositaire, de manière temporaire, jusqu'à 10 % de son actif en espèce pour faire face à des opérations liées à ses flux (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats...).

### 6. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

#### ■ Nature des opérations utilisées

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, le FCP peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

#### ■ Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur les marchés en vue d'améliorer la performance du portefeuille, d'optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus du FCP.

#### ■ Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont des titres éligibles à la stratégie d'investissement (actions, titres de créance et instruments des marchés obligataire et monétaires), tels que décrits ci-dessus.

#### ■ Niveau d'utilisation envisagé et autorisé

Le FCP peut intervenir sur des opérations de cession(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif et sur des opérations d'acquisition(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif.

Le niveau d'utilisation envisagé sur les opérations de cession temporaire et sur les opérations d'acquisition temporaire sera, pour chacune d'entre elles, inférieur à 20 % de l'actif net.

### ■ Critères déterminant le choix des contreparties

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "frais et commissions".

Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

### ■ Rémunération

Des informations complémentaires figurent à la rubrique "Frais et commissions".

## 7. Contrats constituant des garanties financières

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues en garantie uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme, dans des obligations d'État de haute qualité, dans des prises en pension de titres éligibles à la stratégie d'investissement ou en dépôts auprès d'établissement de crédit.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes :

- Qualité de crédit des émetteurs: les garanties financières reçues en titres sont soit des obligations d'État de l'OCDE, soit des obligations supranationales, soit des obligations sécurisées (sans limite de maturité);
- Liquidité: les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents;
- Corrélation: les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie;
- Diversification: le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net; l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net;
- Conservation: toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du FCP ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

### PROFIL DE RISQUE

Le FCP relève de la classification "Actions internationales". De ce fait, il comporte principalement des risques liés à ses investissements sur les marchés actions.

Les principaux risques associés aux investissements et techniques employées par le fonds et auxquels s'expose l'investisseur sont :

- **Risque de perte en capital** : le FCP n'offre pas de garantie en capital ; il existe un risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque actions** : en raison de son objectif de gestion, le FCP est exposé au risque actions. Ainsi, si les marchés actions auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du FCP peut baisser. Plus particulièrement, une baisse des marchés actions chinois peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les actions de petites capitalisations, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques de volatilité entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP plus importante et plus rapide.

L'exposition du FCP au risque actions de petites et/ou moyennes capitalisations (telles que définies ci-dessus) est au maximum de 50 %.

L'exposition du FCP au risque actions est au minimum de 90 % et peut aller jusqu'à 110 % (risque de surexposition).

- **Risque lié aux investissements sur les marchés émergents (de 90 % à 110 % de l'actif du FCP)** : les risques de marchés sont amplifiés par les investissements dans les pays émergents, et plus particulièrement la Chine, où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.

L'investissement sur les marchés émergents comporte un degré de risque élevé en raison de la situation politique et économique de ces marchés qui peut affecter la valeur des investissements du FCP. Leurs conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En outre, un investissement sur ces marchés implique des risques liés aux restrictions imposées aux investissements étrangers, aux contreparties, à la volatilité de marché plus élevée, au retard dans les règlements / livraisons, ainsi qu'à la liquidité réduite sur certaines lignes composant le portefeuille du FCP.

Enfin, compte tenu du fait que les sociétés dans lesquelles est investi le FCP peuvent avoir pour actionnaire majoritaire l'État chinois, il existe un risque indirect de concentration sur l'émetteur État chinois.

- **Risque de change (jusqu'à 100 % de l'actif du FCP)** : il provient du risque de baisse des différentes devises des titres en portefeuille par rapport à la devise référence du portefeuille, l'euro. Cette exposition peut être réduite par l'utilisation des différents instruments financiers présentés dans le cadre de la stratégie d'investissement. Cependant, une dépréciation des devises sur lesquelles le portefeuille est investi par rapport à l'euro pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
- **Risque de gestion discrétionnaire** : la gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le FCP ne soit pas exposé à tout moment sur les marchés et/ou les valeurs les plus performants.
- **Risque de liquidité** : ce risque s'applique essentiellement aux titres dont le volume de transaction est faible et pour lesquels il est donc plus difficile de trouver à tout instant un acheteur/vendeur à un prix raisonnable. Il apparaît particulièrement lors de souscriptions/rachats importants par rapport à la taille du portefeuille.
- **Risque de durabilité** : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires..

Les risques accessoires associés aux investissements et techniques employées sont les suivants :

- **Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés** : les stratégies mises en œuvre via les instruments financiers dérivés proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

- **Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres** : le FCP est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP. Ce risque reste faible en raison de l'exigence de qualité dans le choix des contreparties.  
  
Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).
- **Risque lié à la détention de titres non notés** : le FCP se réserve la possibilité de détenir des titres non notés. Ainsi, l'utilisation des « titres à caractère spéculatif » (à haut rendement / high yield) (titres présentant un risque de défaut plus élevé et une volatilité plus importante) peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.
- **Risque spécifique aux instruments de titrisation (ABS...) par le biais d'investissement dans des OPC eux-mêmes investis en instruments de titrisation** : pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.
- **Risques financiers liés aux placements sur des fonds d'investissement étrangers** : les fonds d'investissements étrangers dans lesquels le FCP investit ne présentent pas le même degré de sécurité, de transparence et de liquidité que les OPCVM français et européens et/ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Ce risque reste faible en raison du caractère accessoire de ces placements.

## GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le dispositif mis en place cherche à s'assurer, lors de la création du FCP, de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

## DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

La durée de placement recommandée est au minimum de 5 ans.

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPCVM

Néant

## COMMENTAIRE DE GESTION

### 1<sup>er</sup> Trimestre

**En janvier**, le fond est en repli de -1,04 % et sous-performe son indice de référence de -1,95 %. Notre allocation sectorielle, qui a contribué positivement à la performance (surexposition sur la Consommation et la Technologie; sous-pondération sur l'Énergie et les Services aux collectivités locales), n'a pas pu compenser la contribution négative de notre sélection de valeurs (LENOVO, INNOLIGHT, NAURA, HAIDILAO, NEW ORIENTAL EDUCATION). Notre absence d'exposition aux banques d'états et à la valeur PDD contribuent également de façon négative à la performance relative. **En février**, le fonds est en hausse de +13,76 % et surperforme son indice de référence de +2,99 %. Notre allocation sectorielle contribue très positivement à la performance avec une forte surexposition aux secteurs de la consommation, de la technologie et une légère sous-pondération aux secteurs des financières et des industriels. Coté sélection de titres, BYD (+36 %), ALIBABA (+45 %) et WUXI BIO (+23 %) ont aidé la performance, ainsi que les valeurs du secteur technologique avec XIAOMI (+36 %), LENOVO (+25 %), NAURA (+18 %) et SUNNY OPTICAL (+25 %). Notre absence d'exposition aux valeurs BAIDU et PDD impacte positivement la performance relative. À l'inverse, les valeurs TRIP.COM, PROYA, MIDEA et NETEASE contribuent négativement. **En mars**, Le fonds est en repli de -3,24 % et sous-performe son indice de référence de -1,27 %. Notre surexposition au secteur de la technologie a contribué négativement à la performance d'un point de vue allocation et sélection (HORIZON ROBOTICS, SUNNY OPTICAL, XIAOMI). À l'inverse, notre choix de titres au sein de la consommation a été très positif du fait de notre sous exposition au secteur automobile et grâce à la sélection de valeurs (POP MART, BOSIDENG, TRIP.COM, TINGYI, EASTROC). Malgré une sous-pondération du secteur financier, encore plus accentuée sur le mois, la sélection de valeurs a pesé négativement sur la performance (FUTU, POSTAL BANK, PING AN BANK). Dans les autres secteurs, à noter la bonne performance de WUXI BIO et TENCENT MUSIC.

### 2<sup>e</sup> Trimestre

**En avril**, malgré la forte volatilité, le fonds est en repli de -8,13 % et surperforme son indice de référence de +0,82 % grâce à son allocation sectorielle (surpondération de la consommation et de la technologie, sous-pondération des financières) et à la sélection de valeurs (POP MART, XIAOMI, PROYA, EASTROC BEVERAGE, TINGYI, NAURA TECH). À l'inverse, la sélection de titres dans les secteurs de la santé et de l'industrie contribue négativement à la performance. **En mai**, le fonds est en hausse de +2,6 % et sous-performe légèrement son indice de référence de -0,35 %. La performance relative a été principalement pénalisée par l'absence d'exposition au secteur énergie et services aux collectivités, ainsi qu'au choix de valeurs dans les services de communication (KINGSOFT, absence de NETEASE). À l'inverse, la surpondération et le choix de la valeur dans la consommation discrétionnaire (ATOUP, BYD, MIDEA, BOSIDENG, absence de PDD) contribuent positivement. **En juin**, le fond est stable à -0,08 % et sous-performe son indice de référence de -0,82 %. La rotation sectorielle sur le mois a été importante. Notre sous-pondération dans les secteurs des matériaux et des financières ainsi que notre sélection de valeurs dans le secteur de la santé expliquent principalement cette performance. À l'inverse, notre réduction d'exposition à certains segments de la consommation discrétionnaire (allègement de BYD dans l'automobile, MEITUAN et JD.COM dans l'e-commerce) a été positive, ainsi que nos choix de valeurs dans les secteurs de la communication (KINGSOFT CORP, TENCENT MUSIC), des financières (CITIC SECURITIES, FUTU HOLDINGS, CHINA MERCHANTS BANKS), de la consommation (LAOPU GOLD, POP MART) et de la technologie (COWELL, XIAOMI).

### 3<sup>e</sup> trimestre

**En juillet**, le fonds est en hausse de +4,86 % et sous-performe son indice de référence de -2,10 %. La forte performance des secteurs cycliques comme l'Énergie (+13 %) et les matériaux (+13,5 %), où nous sommes absents (raisons ESG), et dans le même temps, la faible performance du secteur technologique (+2,7 %) où nous sommes surpondérés, expliquent principalement cette performance. Notre sélection de valeurs dans les secteurs de la consommation et de la communication n'a pas été positive avec nos positions dans LAOPU -24 % et KINGSOFT -14 %. Nos absences dans CHINA LIFE +27 %, AKESO +72 %, BEONE +28 % et PDD +13 % ont également coûté à la performance. Dans le même temps, notre sélection dans les secteurs des financières et de la santé a été positive avec CITIC SEC +26 %, FUTU +28 %, HENGRUI PHARMA +25 %, WUXI BIO +33 % et SINO BIOPHARMA +38 %. **En août**, le fond est en hausse de +4,16 % et surperforme son indice de référence de +1,97 %. Notre allocation sectorielle a été globalement neutre pour la performance relative sur le mois. Notre surpondération sur la technologie a contribué positivement tandis que l'absence de valeurs des matériaux de base a été négative. **En septembre**, le fond est en hausse de +7,84 % et sous-performe légèrement son indice de référence de -0,16 %. Notre allocation a été positive sur le secteur de la

consommation discrétionnaire (surpondéré) avec un effet sélection neutre (contribution positive d'ALIBABA, JD et SERES mais négative de POP MART et BYD). Notre absence du secteur des matériaux de base, en hausse de 16 % du fait de l'évolution du prix de l'or, a contribué très négativement à la performance. Notre sélection de valeurs dans les secteurs de la santé (WUXI BIO) et de l'industrie (CATL, SIEYUAN ELECTRIC) a été bénéfique à la performance. Notre surexposition au secteur de la Technologie est neutre sur le mois (contribution positive des valeurs NAURA et COWELL). Les contributeurs négatifs ont été les secteurs de la consommation de base où nous sommes surpondérés et des financières où nous sommes sous-pondérés.

## 4<sup>e</sup> trimestre

**En octobre**, le fonds est en repli de - 3,65 % sur le mois et sous-performe son indice de référence de - 1,91 %. Les secteurs de l'énergie, des matériaux, des services aux collectivités locales et des financières sont recherchés. Notre sous-exposition structurelle (pour raisons ESG) à ces secteurs contribuent ainsi négativement à la performance relative. Notre sélection de valeurs dans les secteurs de la consommation (POP MART, FUYAO GLASS) et de la technologie (COWELL, XIAOMI) impacte également négativement la performance. L'absence de certaines grandes valeurs de l'indice a été également négatif (PDD, ICBC, BANK OF CHINA, CHINA LIFE). À l'inverse, un ensemble de titres à travers les différents secteurs (SIEYUAN ELECTRIC, PING AN INSURANCE, CMB, BANK OF NINGBO, FUTU, ATOUR, BOSIDENG) contribuent positivement à la performance. **En novembre**, le fonds est en repli de - 4,12 % sur le mois et sous-performe son indice de référence de - 1,52 %. Comme pour le mois précédent, les secteurs de l'énergie, des matériaux, des services aux collectivités locales et des financières ont surperformé, des secteurs (hors financières) en sous-pondération dans le portefeuille (pour raisons ESG). Notre sélection de valeurs dans les secteurs de la communication (TENCENT MUSIC, KUAISHOU), de la consommation (SERES, EASTROC BEVERAGE) et de la santé (WUXI XDC, WUXI BIO) a impacté négativement la performance. À l'inverse, la sélection dans les secteurs de la technologie (NAURA), de l'immobilier (CR MIXC) et de l'industrie (SIEYUAN ELECTRIC) a été positive pour la performance. **En décembre**, le fonds sous-performe légèrement son indice de référence. En très forte hausse sur le mois, notre absence du secteur des matériaux explique principalement ce résultat. Notre sélection de valeurs dans les secteurs de la consommation de base (EASTROC BEVERAGE), des financières (PING AN INSURANCE) et de la technologie (NAURA TECH, INNOLIGHT, HORIZON ROBOTICS) a contribué positivement à la performance. À l'inverse, notre sélection dans le secteur de la communication (absence de BAIDU), de la consommation discrétionnaire (POP MART, LAOPU GOLD) et de l'industrie (KANZHUN) a été négatif pour la performance.

## PERFORMANCES

L'indice de référence est MSCI China 10-40 dividendes net réinvestis (en euro)

Performances	Fonds – Part R	Indice de référence
Sur 1 an	8,95 %	14,49 %
Sur 3 ans	-2,33 %	24,23 %
Sur 5 ans	-33,46 %	-10,75 %

Performances	Fonds – Part XOP	Indice de référence
Sur 1 an	10,26 %	14,49 %
Sur 3 ans	1,38 %	24,23 %
Sur 5 ans	0 %	0 %

Performances	Fonds – Part GP	Indice de référence
Sur 1 an	9,63 %	14,49 %
Sur 3 ans	-0,45 %	24,23 %
Sur 5 ans	-30,99 %	-10,75 %

Performances	Fonds – Part I	Indice de référence
Sur 1 an	9,74 %	14,49 %
Sur 3 ans	-0,18 %	24,23 %
Sur 5 ans	0 %	0 %

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

## RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide

## PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
ALIBABA GROUP HOLDING LTD HK HKD	12 840 584,82	24 757 022,08	<b>37 597 606,90</b>
TENCENT HOLDINGS LTD HK HKD	10 886 256,32	19 132 525,21	<b>30 018 781,53</b>
XIAOMI CORP-CLASS B HK HKD	9 318 198,56	16 652 757,25	<b>25 970 955,81</b>
MEITUAN-CLASS B HK HKD	8 023 860,83	16 273 388,01	<b>24 297 248,84</b>
BYD CO LTD-H HK HKD	7 531 109,37	14 417 935,36	<b>21 949 044,73</b>
PING AN INSURANCE GROUP CO-H HK HKD	8 555 424,57	10 586 065,43	<b>19 141 489,99</b>
JD.COM INC-CLASS A HK HKD	5 529 979,72	12 087 492,01	<b>17 617 471,73</b>
POSTAL SAVINGS BANK OF CHI-H HK HKD	5 548 028,26	11 142 477,22	<b>16 690 505,48</b>
TRIP.COM GROUP LTD HK HKD	6 127 911,13	10 015 131,45	<b>16 143 042,57</b>
CHINA MERCHANTS BANK-H HK HKD	5 927 982,66	8 802 138,54	<b>14 730 121,20</b>

## EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 125,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 135,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 100,00 % selon la méthode de l'engagement,
- 99,08 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

## CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Le FCP relevant de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales du FCP sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport de gestion.

## INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)) :

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

## OPCVM : INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

**Exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés / Identité des contreparties à ces transactions financières dérivés / Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Au cours de l'année sous revue, l'OPC n'a pas eu recours à des produits dérivés.

A fin décembre 2025, il n'y avait pas de dérivé OTC dans le portefeuille.

### PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2<sup>e</sup> niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPCVM, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

### POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

### COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM : [www.lbpam.com](http://www.lbpam.com)

### FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,03 % de l'actif net moyen pour la part FR0014009IG5,
- 0,06 % de l'actif net moyen pour la part FR0014002OZ8,
- 0,06 % de l'actif net moyen pour la part FR0013262433,
- 0,06 % de l'actif net moyen pour la part FR0010881755.

## POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

### 1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes:

- Les collaborateurs de LBP AM sont essentiellement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les comportements à risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction :
  - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
  - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
  - de l'équilibre entre la rémunération fixe et la rémunération variable.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs, y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale par le manager, après échanges avec son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné: l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.
- Personnel identifié: preneurs de risques.

Toute personne listée comme personnel identifié au sein de la politique – globalement ceux ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et/ou ceux dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle des preneurs de risque/personnel identifié, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 %, par tiers sur 3 ans.

- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori: les rémunérations peuvent être reprises par la mise en place de deux mécanismes sur la base de critères définis par la direction des risques et la DCCI et sur la décision du Comité des Rémunérations:
  - Restitutions: le Comité des rémunérations se réserve la possibilité de réclamer la restitution de tout ou partie de la rémunération variable déjà versée ou acquise, notamment lorsque le personnel identifié a contribué aux performances financières médiocres ou négatives, ou en cas de fraude.
  - Malus: ce mécanisme est activable sur décision du comité des rémunérations. L'acquisition ou le versement de la part différée n'est jamais garantie, elle est subordonnée au respect des conditions applicables (méthodologie d'évaluation des comportements risques et conformité des collaborateurs de la DDCI et de la Direction des Risques). Ce malus peut annuler tout ou partie les rémunérations variables non encore acquises ou versées.
- Le Comité des Nominations et des rémunérations (CNR) est composé de membres n'occupant pas de fonction exécutive au sein de LBP AM, et présidé par un des membres indépendants. Y participent également la DRH LBP AM, la direction de la Rémunération Groupe LBP et la CEO de LBP AM.

### 2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2025	
<b>Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2025</b>	
Fixes bruts	17 798 110 €
Variables + primes bruts	6 110 455 €
<b>Ensemble des gérants</b>	
Fixes bruts	4 126 142 €
Variables + primes bruts	2 423 170 €
<b>Ensemble des cadres supérieurs (hors gérants)</b>	
Fixes bruts	1 543 000 €
Variables + primes bruts	592 580 €

## POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DÉLÉGATAIRE DE GESTION FINANCIÈRE

Les sociétés de gestion ont l'obligation de définir une politique de rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques. Ce principe est défini précisément dans la directive AIFM (2011/61/UE, notamment l'annexe II)), la directive OPCVM V (2014/91/UE), ainsi que dans le code monétaire et financier (article L533-22-2) et dans le règlement général de l'AMF (article 319-10).

L'AMF a par ailleurs publié des guides professionnels à destination des prestataires de service d'investissement en vue d'une application pratique des dispositions légales et réglementaires.

Enfin, la politique de rémunération est conforme à l'article 5 du Règlement SFDR (UE) 2019/2088.

La politique de rémunération de la Société de Gestion est ainsi compatible avec une gestion saine et efficace des risques et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, la documentation réglementaire des OPC que la Société de Gestion gère.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPC qu'elle gère ainsi qu'à ceux des investisseurs de ces OPC, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts. La politique de rémunération a été mise en place afin de: supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion; supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché sur lequel elle opère; maintenir l'attractivité de la Société de Gestion auprès des talents externes; garantir la rétention de nos talents internes.

Les principes généraux de la politique de rémunération de LFDE sont les suivants:

- La composante fixe de la rémunération tient compte de la réalité du marché de l'emploi
- Le principe d'égalité de rémunérations entre les hommes et les femmes, pour un poste équivalent
- Chaque collaborateur fait l'objet d'un processus d'évaluation et d'appréciation des compétences avec définition d'objectifs qualitatifs et quantitatifs
- Une rémunération variable discrétionnaire non contractuelle qui rémunère la performance des collaborateurs. La rémunération variable d'un collaborateur est attribuée après étude de la performance de l'équipe et de la performance individuelle
- Les principes de la rémunération variable répondent à un principe d'équité qui vise à motiver le plus grand nombre de salariés.
- Depuis 2020, la « contribution à la démarche d'investissement responsable de LFDE » est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs de LFDE, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable annuelle.
- LFDE met en place un mécanisme de rémunération variable différée pour les preneurs de risque dont la rémunération variable est supérieure à 200 K€; en application de la directive OPCVM V et AIFM.

Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion. Plus de détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant: [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

La politique de rémunération, dans son intégralité, est disponible auprès de la société de gestion sur demande.

Données décembre 2025:

	2025 Number Fixed	2025 Total Fixed	2025 Total Bonus (paid in 2026)	Number Deferred	Total Deferred
Risk Taker	49	6 534 882	3 951 066	5	732 067
Other	116	8 888 961	3 348 137	2	312 500
<b>Grand Total</b>	<b>165</b>	<b>15 423 843</b>	<b>7 299 203</b>	<b>7</b>	<b>1 044 567</b>
		Annual gross not pro-rated for duration			

# Comptes annuels

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>154 685 871,20</b>	<b>192 951 640,06</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	154 685 871,20	192 951 640,06
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>154 685 871,20</b>	<b>192 951 640,06</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>284 246,84</b>	<b>160 713,07</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 435 524,17</b>	<b>2 536 791,19</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>1 719 771,01</b>	<b>2 697 504,26</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>156 405 642,21</b>	<b>195 649 144,32</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

<b>Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	142 120 919,06	159 644 819,31
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	14 028 365,98	35 646 610,70
<b>Capitaux propres I</b>	<b>156 149 285,04</b>	<b>195 291 430,01</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>156 149 285,04</b>	<b>195 291 430,01</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs :</b>		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	158 063,41	251 702,36
Concours bancaires	98 293,76	106 011,95
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>256 357,17</b>	<b>357 714,31</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>156 405 642,21</b>	<b>195 649 144,32</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

<b>Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières :</b>		
Produits sur actions	3 250 393,78	3 723 870,49
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	83 325,49	165 228,86
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>3 333 719,27</b>	<b>3 889 099,35</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-5 130,04	-10 871,82
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-5 130,04</b>	<b>-10 871,82</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>3 328 589,23</b>	<b>3 878 227,53</b>
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 764 226,21	-1 823 334,85
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-1 764 226,21</b>	<b>-1 823 334,85</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>1 564 363,02</b>	<b>2 054 892,68</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-16 859,50</b>	<b>144 500,16</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>1 547 503,52</b>	<b>2 199 392,84</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus ou moins-values réalisées	27 202 720,64	-34 139 964,44
Frais de transactions externes et frais de cession	-836 739,22	-490 737,62
Frais de recherche	-103 630,00	-156 201,83
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>26 262 351,42</b>	<b>-34 786 903,89</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-4 933 823,13</b>	<b>-3 016 971,13</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>21 328 528,29</b>	<b>-37 803 875,02</b>

<b>Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-6 858 311,12	68 095 436,03
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	765,28	2 148,77
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>-6 857 545,84</b>	<b>68 097 584,80</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-1 990 119,99</b>	<b>3 153 508,08</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>-8 847 665,83</b>	<b>71 251 092,88</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>14 028 365,98</b>	<b>35 646 610,70</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est de chercher à tirer parti des opportunités créées par la croissance de la Chine (y compris Hong Kong) pour obtenir, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI China 10/40 Dividendes Nets Réinvestis.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

#### A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	182 156 513,67	244 005 812,51	131 330 211,85	195 291 430,01	156 149 285,04
<b>Part ECHIQUIER CHINA GP en EUR</b>					
Actif net	123,30	6 243 668,94	1 092 571,76	828 567,56	10 242 384,11
Nombre de titres	1,00000	62 880,25563	14 830,59776	9 189,85348	103 616,19652
Valeur liquidative unitaire	123,30	99,29	73,67	90,16	98,84
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,76	-17,51	-13,47	-17,44	13,51
Capitalisation unitaire sur revenu	0,80	-0,02	0,12	1,05	0,77
<b>Part ECHIQUIER CHINA I en EUR</b>					
Actif net	0,00	1 005,43	746,65	914,52	1 003,63
Nombre de titres	0,00	0,10000	0,10000	0,10000	0,10000
Valeur liquidative unitaire	0,00	10 054,30	7 466,50	9 145,20	10 036,30
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	-794,30	-1 362,40	-1 765,10	1 374,60
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	33,60	22,50	115,60	85,60
<b>Part ECHIQUIER CHINA PART R en EUR</b>					
Actif net	89 495 857,42	144 091 149,35	71 257 492,84	99 531 725,24	41 285 166,00
Nombre de titres	58 299,51370	117 352,31677	78 728,21505	90 424,20303	34 427,02111
Valeur liquidative unitaire	1 535,10	1 227,85	905,10	1 100,71	1 199,20
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	28,34	-217,81	-166,03	-214,00	164,50
Capitalisation unitaire sur revenu	-8,77	-9,60	-5,61	6,85	1,87
<b>Part ECHIQUIER CHINA XOP en EUR</b>					
Actif net	92 660 532,95	93 669 988,79	58 979 400,60	94 930 222,69	104 620 731,30
Nombre de titres	10 219,31283	12 745,56646	10 744,02778	14 049,28361	14 042,28361
Valeur liquidative unitaire	9 067,19	7 349,22	5 489,50	6 756,94	7 450,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-295,88	-1 294,30	-1 001,20	-1 301,96	1 015,82
Report à nouveau unitaire sur revenu	85,65	131,74	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	185,18	111,75	99,92

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

**Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont** évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.

**Les parts ou actions d'OPC cotés sont** évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

**Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont** évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

**Les acquisitions et cession temporaires de titres sont** évaluées de la manière suivante :

- Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres empruntés est évaluée à la valeur de marché des titres.
- Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.

**Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont** évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

**Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont** évaluées de la manière suivante :

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

**Les opérations de change à terme** sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat. Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

**Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes** sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte-Carlo) validés par la société de gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

**Méthode de comptabilisation**

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

**Frais de gestion**

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème			
			Part R	Part GP	Part I	Part XOP
1.	Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services	Actif net	1,80 % TTC maximum	1,40 % TTC maximum	1,35 % TTC maximum	0,50 % TTC maximum
2.	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif			
3.	Commissions de mouvement	Transaction / Opération	Néant			
4.	Commission de surperformance	Actif net	Néant			

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion de ce FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit ( ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du FCP.

**Frais de fonctionnement et autres services**

Ces frais font l'objet d'un prélèvement sur la base d'un forfait de 0,05 %.

Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

Ces frais de fonctionnement et autres services servent à couvrir les :

- Frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Frais d'information clients et distributeurs
- Frais des données
- Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs
- Frais opérationnels
- Frais liés à la connaissance client

La Société de Gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche facturés au FCP s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0.19 % de l'actif net.

**Acquisitions et cessions temporaires de titres :**

Les revenus résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, en ce inclus les revenus générés par le réinvestissement des garanties espèces liées aux opérations, nets des coûts opérationnels directs et indirects sont restitués au FCP.

Les coûts opérationnels directs et indirects reviennent à la Société de Gestion. La quote-part de ces coûts ne pourra pas excéder 50 % des revenus générés.

Pour toute information complémentaire, se reporter au rapport annuel du FCP.

**Procédure de choix des intermédiaires financiers :**

Les intermédiaires doivent appartenir à la liste établie par la Société de Gestion ou le Délégué de Gestion Financière dont une revue est effectuée périodiquement. Outre le coût, la sélection repose essentiellement sur la qualité de l'exécution et du service commercial.

Pour toute information complémentaire, se reporter au rapport annuel du FCP.

**Affectation des sommes distribuables**

*Définition des sommes distribuables*

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

- Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

*Modalités d'affectation des sommes distribuables :*

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part R	Capitalisation	Capitalisation
Part GP, I et XOP	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>195 291 430,01</b>	<b>131 330 211,85</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	102 039 252,77	75 655 714,88
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-162 150 566,34	-47 060 070,31
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 564 363,02	2 054 892,68
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	26 262 351,42	-34 786 903,89
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-6 857 545,84	68 097 584,80
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>156 149 285,04</b>	<b>195 291 430,01</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part ECHIQUIER CHINA GP</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	130 680,45036	13 604 474,01
Parts rachetées durant l'exercice	-36 254,10732	-3 685 100,38
Solde net des souscriptions/rachats	94 426,34304	9 919 373,63
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	103 616,19652	
<b>Part ECHIQUIER CHINA I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,10000	
<b>Part ECHIQUIER CHINA PART R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	80 571,45739	88 434 778,76
Parts rachetées durant l'exercice	-136 568,63931	-158 409 923,55
Solde net des souscriptions/rachats	-55 997,18192	-69 975 144,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	34 427,02111	
<b>Part ECHIQUIER CHINA XOP</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-7,00000	-55 542,41
Solde net des souscriptions/rachats	-7,00000	-55 542,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	14 042,28361	
B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice		

#### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Part ECHIQUIER CHINA GP</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part ECHIQUIER CHINA I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part ECHIQUIER CHINA PART R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part ECHIQUIER CHINA XOP</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
ECHIQUIER CHINA GP FR0013262433	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	10 242 384,11	103 616,19652	98,84
ECHIQUIER CHINA I FR0014009IG5	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	1 003,63	0,10000	10 036,30
ECHIQUIER CHINA R FR0010881755	Capitalisation	Capitalisation	EUR	41 285 166,00	34 427,02111	1 199,20
ECHIQUIER CHINA XOP FR0014002OZ8	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	104 620 731,30	14 042,28361	7 450,40

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 Chine +/-	Pays 2 Iles Caimans +/-	Pays 3 Hong-Kong +/-	Pays 4 Etats-Unis +/-	Pays 5 Pays-Bas +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	154 685,87	124 531,51	18 696,16	6 169,25	2 646,45	2 642,50
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>154 685,87</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 435,52	0,00	0,00	0,00	1 435,52
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-98,29	0,00	0,00	0,00	-98,29
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 337,23</b>

## C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
	<b>Actif</b>						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 435,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-98,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 337,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

## C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 HKD +/-	Devise 2 CNY +/-	Devise 3 USD +/-	Devise 4 SGD +/-	Devise N +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	102 575,63	36 485,19	12 982,55	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	71,08	186,01	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-88,62	0,00	-9,67	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>102 558,09</b>	<b>36 671,20</b>	<b>12 972,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie**

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

**C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion**

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

**C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**C4. Exposition sur les prêts pour les OFS**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

Nature de débit/crédit	31/12/2025
<b>Créances</b>	
Souscriptions à recevoir	27 157,22
Coupons et dividendes en espèces	257 089,62
<b>Total des créances</b>	<b>284 246,84</b>
<b>Dettes</b>	
Rachats à payer	5 972,68
Frais de gestion fixe	125 970,48
Autres dettes	26 120,25
<b>Total des dettes</b>	<b>158 063,41</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>	<b>126 183,43</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
<b>Part ECHIQUIER CHINA GP</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	49 685,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	2 771,26
Pourcentage de frais de recherche	0,06
<b>Part ECHIQUIER CHINA I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	9,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,32
Pourcentage de frais de recherche	0,03
<b>Part ECHIQUIER CHINA PART R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 196 347,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	39 694,57
Pourcentage de frais de recherche	0,06
<b>Part ECHIQUIER CHINA XOP</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	518 183,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	61 163,85
Pourcentage de frais de recherche	0,06

## D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

## D4. Autres informations

## D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

## D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

## D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>1 547 503,52</b>	<b>2 199 392,84</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>1 547 503,52</b>	<b>2 199 392,84</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 547 503,52</b>	<b>2 199 392,84</b>

## Part ECHIQUIER CHINA GP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>79 890,78</b>	<b>9 657,24</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>79 890,78</b>	<b>9 657,24</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>79 890,78</b>	<b>9 657,24</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	79 890,78	9 657,24
<b>Total</b>	<b>79 890,78</b>	<b>9 657,24</b>
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

## Part ECHIQUIER CHINA I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>8,56</b>	<b>11,56</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>8,56</b>	<b>11,56</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>8,56</b>	<b>11,56</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	8,56	11,56
<b>Total</b>	<b>8,56</b>	<b>11,56</b>
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

## Part ECHIQUIER CHINA PART R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>64 410,38</b>	<b>619 580,79</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>64 410,38</b>	<b>619 580,79</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>64 410,38</b>	<b>619 580,79</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	64 410,38	619 580,79
<b>Total</b>	<b>64 410,38</b>	<b>619 580,79</b>
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part ECHIQUIER CHINA XOP

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Revenus nets</b>	<b>1 403 193,80</b>	<b>1 570 143,25</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>1 403 193,80</b>	<b>1 570 143,25</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 403 193,80</b>	<b>1 570 143,25</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 403 193,80	1 570 143,25
<b>Total</b>	<b>1 403 193,80</b>	<b>1 570 143,25</b>
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>21 328 528,29</b>	<b>-37 803 875,02</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>21 328 528,29</b>	<b>-37 803 875,02</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>21 328 528,29</b>	<b>-37 803 875,02</b>

## Part ECHIQUIER CHINA GP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>1 400 533,86</b>	<b>-160 336,82</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>1 400 533,86</b>	<b>-160 336,82</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>1 400 533,86</b>	<b>-160 336,82</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 400 533,86	-160 336,82
<b>Total</b>	<b>1 400 533,86</b>	<b>-160 336,82</b>
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

## Part ECHIQUIER CHINA I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>137,46</b>	<b>-176,51</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>137,46</b>	<b>-176,51</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>137,46</b>	<b>-176,51</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	137,46	-176,51
<b>Total</b>	<b>137,46</b>	<b>-176,51</b>
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

## Part ECHIQUIER CHINA PART R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>5 663 319,44</b>	<b>-19 351 648,26</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>5 663 319,44</b>	<b>-19 351 648,26</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>5 663 319,44</b>	<b>-19 351 648,26</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	5 663 319,44	-19 351 648,26
<b>Total</b>	<b>5 663 319,44</b>	<b>-19 351 648,26</b>
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

## Part ECHIQUIER CHINA XOP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>14 264 537,53</b>	<b>-18 291 713,43</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>14 264 537,53</b>	<b>-18 291 713,43</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>14 264 537,53</b>	<b>-18 291 713,43</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	14 264 537,53	-18 291 713,43
<b>Total</b>	<b>14 264 537,53</b>	<b>-18 291 713,43</b>
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>154 685 871,20</b>	<b>99,06</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>154 685 871,20</b>	<b>99,06</b>
<b>Assurance</b>			<b>9 265 093,59</b>	<b>5,93</b>
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	HKD	1 300 000	9 265 093,59	5,93
<b>Automobiles</b>			<b>3 337 818,47</b>	<b>2,14</b>
BYD CO LTD-H	HKD	320 000	3 337 818,47	2,14
<b>Banques commerciales</b>			<b>25 655 539,65</b>	<b>16,45</b>
ATOUR LIFESTYLE HOLDINGS-ADR	USD	67 000	2 247 403,37	1,44
BANK OF JIANGSU CO LTD-A	CNY	2 490 000	3 154 240,61	2,02
BANK OF NINGBO CO LTD -A	CNY	1 380 000	4 721 640,95	3,02
CHINA MERCHANTS BANK-H	HKD	1 200 000	6 931 180,47	4,44
INDUSTRIAL AND COMMERCIAL BANK OF CHINA LIMITE	HKD	12 500 000	8 601 074,25	5,53
<b>Biotechnologie</b>			<b>6 068 283,50</b>	<b>3,89</b>
INNOVENT BIOLOGICS INC	HKD	190 000	1 584 840,23	1,01
WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC	HKD	550 000	1 891 634,67	1,21
WUXI XDC CAYMAN INC	HKD	390 000	2 591 808,60	1,67
<b>Boissons</b>			<b>3 484 906,03</b>	<b>2,23</b>
EASTROC BEVERAGE GROUP CO -A	CNY	107 000	3 484 906,03	2,23
<b>Divertissement</b>			<b>6 889 829,67</b>	<b>4,41</b>
ALIBABA PICTURES GROUP LTD	HKD	16 600 000	1 725 137,56	1,10
NETEASE INC	HKD	220 000	5 164 692,11	3,31
<b>Equipements électriques</b>			<b>7 300 372,72</b>	<b>4,68</b>
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	CNY	100 000	4 473 379,70	2,87
SIEYUAN ELECTRIC CO LTD-A	CNY	87 000	1 638 184,39	1,05
ZHONGJI INNOLIGHT CO LTD-A	CNY	16 000	1 188 808,63	0,76
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>1 020 323,02</b>	<b>0,65</b>
FOXCONN INDUSTRIAL INTERNE-A	CNY	135 000	1 020 323,02	0,65
<b>Equipements et produits de loisirs</b>			<b>1 552 119,87</b>	<b>0,99</b>
TENCENT MUSIC ENTERTAINM-ADR	USD	104 000	1 552 119,87	0,99
<b>Gestion et promotion immobilière</b>			<b>3 108 442,25</b>	<b>1,99</b>
ZHEJIANG CHINA COMMODITIES-A	CNY	1 600 000	3 108 442,25	1,99
<b>Grands magasins et autres</b>			<b>14 371 697,68</b>	<b>9,20</b>
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	920 000	14 371 697,68	9,20
<b>Grossistes</b>			<b>3 121 044,05</b>	<b>2,00</b>
POP MART INTERNATIONAL GROUP	HKD	152 000	3 121 044,05	2,00
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>4 838 261,51</b>	<b>3,10</b>
MEITUAN-CLASS B	HKD	160 000	1 808 057,93	1,16
TRIP.COM GROUP LTD	HKD	50 000	3 030 203,58	1,94
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>2 646 450,72</b>	<b>1,69</b>
FUYAO GLASS INDUSTRY GROUP-H	HKD	360 000	2 646 450,72	1,69
<b>Médias et services interactifs</b>			<b>14 743 526,63</b>	<b>9,44</b>
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	225 000	14 743 526,63	9,44
<b>Métaux et minerais</b>			<b>3 042 236,88</b>	<b>1,95</b>
LAOPU GOLD CO L-H	HKD	45 000	3 042 236,88	1,95

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Ordinateurs et périphériques</b>			<b>3 427 051,57</b>	<b>2,19</b>
HORIZON ROBOTICS INC	HKD	1 800 000	1 705 227,92	1,09
MONTAGE TECHNOLOGY CO LTD-A	CNY	120 000	1 721 823,65	1,10
<b>Produits alimentaires</b>			<b>1 602 455,57</b>	<b>1,03</b>
INNER MONGOLIA YILI INDUS-A	CNY	460 000	1 602 455,57	1,03
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>3 192 584,56</b>	<b>2,04</b>
JIANGSU HENGRUI PHARMACEUT-A	CNY	440 000	3 192 584,56	2,04
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>7 178 396,82</b>	<b>4,60</b>
NAURA TECHNOLOGY GROUP CO-A	CNY	56 000	3 131 399,90	2,01
ROCKCHIP ELECTRONICS CO L-A	CNY	88 000	1 910 941,67	1,22
WUS PRINTED CIRCUIT KUNSHA-A	CNY	240 000	2 136 055,25	1,37
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>4 858 061,76</b>	<b>3,11</b>
XIAOMI CORP-CLASS B	HKD	1 130 000	4 858 061,76	3,11
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>6 933 718,40</b>	<b>4,44</b>
CHINA RESOURCES MIXC LIFESTY	HKD	530 000	2 489 602,14	1,60
COWELL E HOLDINGS INC	HKD	705 000	2 125 496,37	1,36
HONG KONG EXCHANGES & CLEAR	HKD	52 000	2 318 619,89	1,48
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>15 323 393,87</b>	<b>9,81</b>
KANZHUN LTD - ADR	USD	201 000	3 487 468,07	2,23
KUAISHOU TECHNOLOGY	HKD	500 000	3 497 861,35	2,24
PDD HOLDINGS INC	USD	59 000	5 695 564,45	3,65
PROSUS NV	EUR	50 000	2 642 500,00	1,69
<b>Soins et autres services médicaux</b>			<b>1 724 262,41</b>	<b>1,10</b>
JD HEALTH INTERNATIONAL INC	HKD	284 000	1 724 262,41	1,10
<b>Total</b>			<b>154 685 871,20</b>	<b>99,06</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

## E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	154 685 871,20
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 719 771,01
Autres passifs (-)	-256 357,17
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>156 149 285,04</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part ECHIQUIER CHINA GP	EUR	103 616,19652	98,84
Part ECHIQUIER CHINA I	EUR	0,10000	10 036,30
Part ECHIQUIER CHINA PART R	EUR	34 427,02111	1 199,20
Part ECHIQUIER CHINA XOP	EUR	14 042,28361	7 450,40

## ANNEXE SFDR

Dénomination du produit : ECHIQUIER CHINA (ci-après, le "Produit Financier")

Identifiant d'entité juridique: 969500DJEY2AFCDNBZ80

LBP AM (ci-après, la « Société de Gestion »)

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durable sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce Produit Financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



OUI



NON

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : \_\_\_%

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 0% d'investissement durables

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Produit Financier appliquait la (les) démarches ESG suivante(s) :

Promouvoir une conduite des affaires par les entreprises plus responsable en identifiant et sélectionnant les émetteurs qui :

- Proposaient des innovations, des solutions aux principaux enjeux : démographie, urbanisation, environnement, climat, agriculture, alimentation, santé publique...
- Anticipaient l'importance de ces enjeux par une conduite, une responsabilité sur les quatre axes de la philosophie ESG de la Société de Gestion.

Cette analyse a reposé sur la philosophie GREaT, propre à la Société de Gestion, et articulée autour des 4 piliers suivants :

- **G**ouvernance responsable
- Gestion durable des **R**essources
- Transition **É**nergétique
- Développement des **T**erritoires

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de sa liquidité, le Produit Financier pouvait investir dans des OPC ayant obtenu le label ISR français<sup>1</sup>.

### ● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Indicateur	Contrainte associée
Méthodologie d'analyse ESG GREaT	<p>Rappel de l'indicateur :</p> <p>Au moins 10% des titres de l'Univers d'Analyse (constitué des valeurs composant le ou les indice(s) ou ensemble(s) suivants : [(MSCI China 10-40 dividendes net réinvestis (en euro))] et faisant l'objet d'une analyse ESG<sup>2</sup>) étaient exclus du portefeuille. Pour atteindre ce taux de retraitement, les filtres suivants étaient appliqués : listes d'exclusion et note ESG GREaT<sup>3</sup>.</p> <p>Cette contrainte a fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.</p>

<sup>1</sup> Ou un label reconnu équivalent par le comité du label ISR français.

<sup>2</sup> Correspond aux émetteurs faisant l'objet d'une notation GREaT ou identifiés sur une liste d'exclusion.

<sup>3</sup> Le filtre de la note ESG consiste à exclure les émetteurs les plus mal notés.

	<p>A titre d'exemple, au 31/12/2025, tous les émetteurs ayant obtenus une note GREaT inférieure à 1.1* ou figurant parmi les listes d'exclusions étaient exclus de l'univers d'investissement. Ainsi, 15,93% de l'univers d'analyse était exclu à l'investissement à cette date.</p> <p>*Dans le référentiel de notation GREaT, 10 est la meilleure note et 1 la plus mauvaise</p>
--	--

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**
- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Non applicable, le Produit Financier ne visait pas la réalisation d'Investissements Durables au sens du Règlement SFDR

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

*Non applicable car le Produit Financier ne visait pas la réalisation d'Investissements Durables au sens du Règlement SFDR.*

— *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

*Non applicable car le Produit Financier ne visait pas la réalisation d'Investissements Durables au sens du Règlement SFDR.*

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

*Non applicable car le Produit Financier ne visait pas la réalisation d'Investissements Durables au sens du Règlement SFDR.*

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'union de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Oui

Le Produit Financier a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au travers des différents éléments de sa stratégie d'investissement, à savoir :

- La politique d'exclusion<sup>4</sup> ;
- L'analyse et la sélection des titres en portefeuille, selon la méthode détaillée dans le corps du document précontractuel ;
- La politique d'engagement actionnarial et de vote<sup>5</sup>;
- L'attention particulière portée à l'identification, au suivi et au traitement des controverses, selon l'approche précisée dans la politique d'exclusion.

Des informations plus détaillées sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans la déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité publié sur le site internet de la Société de Gestion :

<https://www.lbpam.com/fr/publications/declaration-relative-incidences-negatives-investissement-durabilite> .

Non

<sup>4</sup> Disponible sur le site internet de la Société de Gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion>

<sup>5</sup> Les politiques et rapports sur les pratiques d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports>



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 31/12/2025, les principaux investissements du Produit Financier étaient les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissement du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2025

Investissement les plus importants	Type d'asset	Secteur	% d'actifs	Pays
TENCENT HOLDINGS LTD HK HKD	Actions	Services de Communication	9,44%	Chine
ALIBABA GROUP HOLDING LTD HK HKD	Actions	Consommation Discrétionnaire	9,2%	Chine
PING AN INSURANCE GROUP CO-H HK HKD	Actions	Finance	5,93%	Chine
IND & COMM BK OF CHINA-H HK HKD	Actions	Finance	5,51%	Chine
CHINA MERCHANTS BANK-H HK HKD	Actions	Finance	4,44%	Chine
PDD HOLDINGS INC UW USD	Actions	Consommation Discrétionnaire	3,65%	Chine
NETEASE INC HK HKD	Actions	Services de Communication	3,31%	Chine
XIAOMI CORP-CLASS B HK HKD	Actions	Technologies de l'Information	3,11%	Chine
BANK OF NINGBO CO LTD -A C2 CNY	Actions	Finance	3,02%	Chine
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A C2 CNY	Actions	Industrie	2,86%	Chine
KUAISHOU TECHNOLOGY HK HKD	Actions	Services de Communication	2,24%	Chine
KANZHUN LTD - ADR UW USD	Actions	Industrie	2,23%	Chine
EASTROC BEVERAGE GROUP CO -A CG CNY	Actions	Biens de Consommation de Base	2,23%	Chine
BYD CO LTD-H HK HKD	Actions	Consommation Discrétionnaire	2,14%	Chine
JIANGSU HENGRUI PHARMACEUT-A C1 CNY	Actions	Santé	2,04%	Chine



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

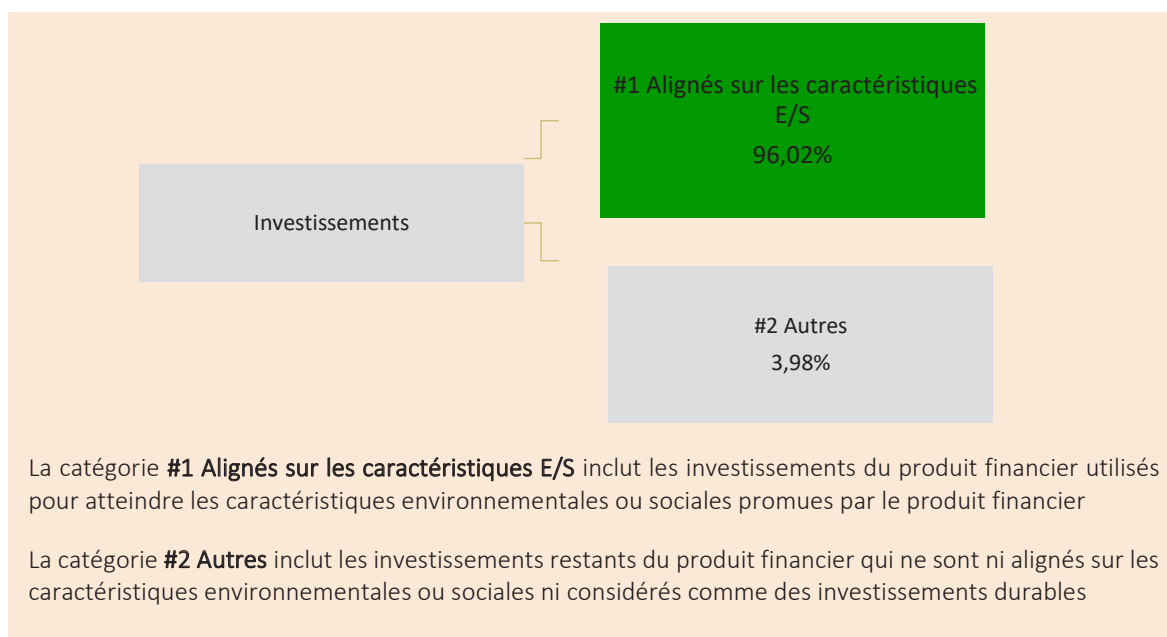
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le Produit Financier s'est engagé sur une proportion minimale de 75% d'investissement alignés avec les caractéristiques promues par le Produit Financier, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement.

Au 31/12/2025, la proportion d'investissements alignés avec les caractéristiques promues était de 96,02%.

La partie restante de l'investissement du produit financier pouvait être utilisée à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier.

Enfin, le Produit Financier était investi à hauteur de 2,68% de son actif net dans des activités alignées avec la Taxinomie Européenne. L'alignement des activités des entreprises sous-jacentes avec la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs.



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 31/12/2025, la répartition sectorielle des investissements était la suivante :

Investissement en actions, qui représentait 99,06% de l'AuM :

Gics1	Poids
Industrie	6,15%
Consommation discrétionnaire	28,85%
Biens de consommation de base	4,36%
Santé	5,93%

Finance	22,41%
Technologie de l'information	12,68%
Services de communication	17,09%
Immobilier	1,59%

Investissement en Autres et Liquidité, OPC et dérivés, qui représentait 0,94% de l'AuM :

Autres	Poids
Autres et liquidités	0,94%

Au 31/12/2025, la part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, telle que définie dans l'annexe I. au règlement délégué SFDR 2022/1288, était de 0% de l'actif net du fonds.



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE<sup>6</sup> ?**

- **Le Produit Financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

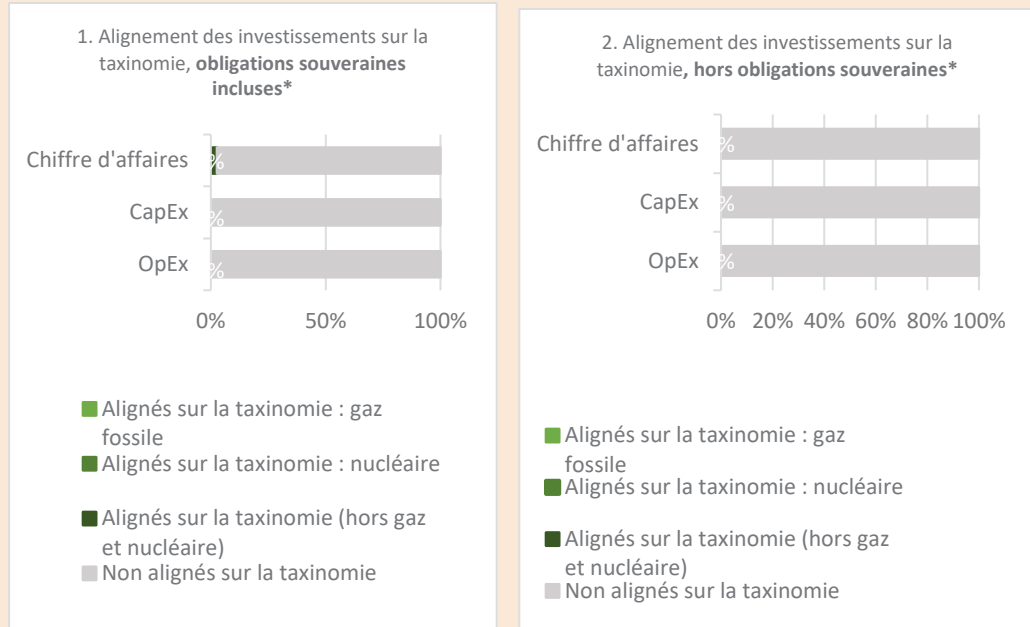
Non

<sup>6</sup> Les activités liées au gaz fossiles et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conforme à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1212 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi , ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

A ce jour, la société de gestion n'a pas été en mesure de calculer l'alignement taxinomique hors obligations souveraines. **Les données ci-dessus ont été calculées** au 31/12/2025. A cette date, la proportion d'investissement dans des obligations souveraines était de 0%.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'acquisition et à l'intégration de données extra-financière qui lui permettront de produire ce reporting.

Ces indicateurs sont calculés à partir des données taxinomiques publiées par les entreprises ou, lorsque les entreprises ne publient pas l'information ou qu'elles ne sont pas tenues de publier cette information en application de la réglementation européenne, à partir de données estimées par des fournisseurs tiers sur la base des publications de ces entreprises, en ligne avec les exigences fixées par les co-législateurs et superviseurs européens sur le recours aux données estimées.

La Société de Gestion n'a pas été en mesure de calculer ou d'estimer l'alignement avec la Taxinomie des dépenses de CapEx et d'OpEx des entreprises investies par le Produit Financier. La Société s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour produire ses indicateurs pour le prochain exercice.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0% % et 0% % respectivement au 31/12/2025.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

*Non applicable*



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Comme indiqué précédemment, ce produit financier a promu des caractéristiques environnementales ou sociales mais ne visait pas la réalisation d'investissements durables



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Comme indiqué précédemment, ce produit financier a promu des caractéristiques environnementales ou sociales mais ne visait pas la réalisation d'investissements durables



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

La catégorie "Autres", qui a représenté 3,98% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2025, contenait tout type d'actifs. Ces actifs pouvaient être utilisés à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier. Ils sont couverts par les garanties environnementales et sociales minimales suivantes (mises en œuvre sur l'intégralité du portefeuille) :

- les exclusions appliquées par la Société de Gestion, précisées dans la politique d'exclusion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion> ;
- la politique d'engagement et de vote pour les investissements en actions.



**Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Afin de veiller au respect, par le Produit Financier, des contraintes extra-financières fixées par le prospectus, et donc de confirmer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales, la Société de Gestion a mis en place un outil de suivi dédié aux caractéristiques

environnementales et sociales promues par le Produit Financier. Cet outil vise à assister les gérants dans la modélisation et le suivi des contraintes associées aux caractéristiques du Produit Financier, et notamment les indicateurs définis à la section « **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit Financier** » de l'annexe SFDR au prospectus. Lorsque des nouveaux indicateurs n'ont pas encore été développés dans l'outil de suivi, les gérants assurent un suivi ad hoc.

La Direction des risques assure également un suivi du respect des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit.

Enfin, le respect du process de gestion sur les caractéristiques extra-financières est intégré au plan de contrôle biennuel réalisé par la fonction de Conformité et du Contrôle Interne.



### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

- **En quoi l'indice de référence diffèrait-il d'un indice de marché large ?**

*Non applicable*

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

*Non applicable*

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

*Non applicable*

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

*Non applicable*



45 rue Kléber  
92300 Levallois-Perret

## **FCP ECHIQUIER CHINA**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

## **FCP ECHIQUIER CHINA**

36, quai Henri IV

75004 Paris

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP ECHIQUIER CHINA,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) ECHIQUIER CHINA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Bertrand DESPORTES

Associé 30/4/2026

Signé par :  
  
DCA73DE5DAB549A...